

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

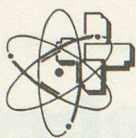
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LABOR SPIEZ
CH-3700 Spiez

CHANGEMENT AU SEIN DE LA DIRECTION

Un nouveau chef au Laboratoire de Spiez

OFPP. Après avoir passé cette année du Groupement de l'armement au nouvel Office fédéral de la protection de la population, le Laboratoire de Spiez connaît cette fois un changement de personnel au sein de la direction: le 1^{er} avril 2003, M. Marc Cadisch, docteur en chimie, a repris la direction du Laboratoire de Spiez. Il remplace M. Bernhard Brunner, qui a dirigé le Laboratoire durant plus de 17 ans.

Marc Cadisch est né en 1962 à Thoune, où il a grandi. Après des études de pharmacie à Berne, il a achevé sa formation par un doctorat en chimie organique à l'EPF de Zurich. Il a ensuite exercé dans différents domaines de l'industrie privée. Parallèlement à ses activités professionnelles, il a approfondi

ses connaissances à l'Université de Saint-Gall et a terminé avec succès sa formation post-graduée en gestion d'entreprise en janvier 2003, avec le titre d'«Executive MBA HSG». A l'armée, il est capitaine des troupes sanitaires. Le nouveau chef est entré au Laboratoire de Spiez le 1^{er} décembre 2002 pour se

préparer aux tâches exigeantes qui l'attendent.

M. Brunner reste président de la ComABC

Après 17 ans passés à la tête du Laboratoire de Spiez, Bernhard Brunner cède sa place à la relève. Il restera toutefois à la disposition de la nouvelle direction pendant une année, jusqu'à son départ à la retraite. Il continuera de diriger son office en tant que président de la Commission fédérale pour la protection ABC et aura ainsi davantage de temps à consacrer à cette lourde tâche.

Les principales missions du Laboratoire ne seront pas influencées par ce changement de personnel au sein de la direction. En tant qu'organe suisse compétent en matière de protection contre les menaces et les risques atomiques, biologiques et chimiques, le Laboratoire de Spiez restera au service de la collectivité et continuera de s'engager en faveur de la sécurité de la population et de l'environnement. □

CODRA: l'état-major est rattaché à l'OFPP

OFPP. Depuis le début mai, le chef d'état-major du Comité directeur radioactivité (CODRA) et son état-major central sont rattachés à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Etat-major spécial du Conseil fédéral, le CODRA constitue, avec la Centrale nationale d'alarme, l'organisation d'intervention de la Confédération en cas d'augmentation de la radioactivité. Le secrétaire général du DDPS Juan F. Gut reste toutefois président du CODRA.

Le Comité directeur radioactivité CODRA est un état-major spécial du Conseil fédéral. Il constitue, avec la Centrale nationale d'alarme (CENAL), l'organisation d'intervention de la Confédération en cas d'augmentation de la radioactivité (OIR) et réunit les directeurs des offices fédéraux, dont l'Office fédéral de la

protection de la population (OFPP), et des services spécialisés qui sont appelés à contribuer à la maîtrise d'un événement radiologique. Des représentants des gouvernements cantonaux siègent également dans le CODRA.

Le président du CODRA est le secrétaire général du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), Juan F. Gut, qui est appuyé par le chef d'état-major CODRA et son état-major central.

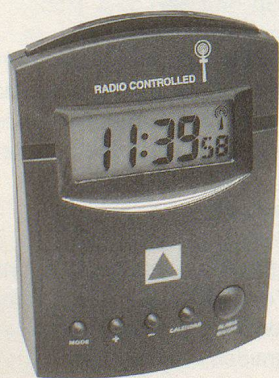
Les commissions fédérales suivantes sont en outre appelées à renforcer le CODRA: la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC), la Commission fédérale de la protection contre les radiations (CFR) et la Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires (CSA).

Le CODRA a pour mission d'analyser la situation générale ainsi que de coordonner

et d'examiner les mesures proposées par la CENAL sur lesquelles le Conseil fédéral doit se prononcer. Au niveau de la conduite, le CODRA assure les contacts avec les cantons et coordonne l'information à l'échelon de la Confédération. En l'occurrence, il est soutenu par la Chancellerie fédérale et par l'état-major central d'information du Conseil fédéral.

Passation de pouvoir

Assumées jusqu'ici par des membres du Secrétariat général du DDPS, les fonctions de chef d'état-major CODRA et de son état-major central ont été transférées à l'OFPP, avec effet au 1^{er} mai 2003. Le nouveau chef d'état-major CODRA est Urs Schneiter, collaborateur du secteur Instruction de l'OFPP, qui sera secondé par deux suppléants et une assistante. Tous les membres de l'équipe disposant de pager, ils sont prêts à intervenir dans les plus brefs délais. □



La PCi, «ça réveille»

Enfin! Un réveil à l'heure, à la seconde près. La magie du radio-contrôle permet aussi de passer de l'heure d'été à celle d'hiver (l'inverse aussi). Toutes ces fonctions sont réunies dans un boîtier noir mat (7 × 10 cm), frappé du logo de la PCi.

Fr. 34.- + TVA

Commandes: Union suisse pour la protection civile, 3001 Berne, case postale 8272, tél. 031 381 65 81, fax 031 382 21 02